**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

**Band:** 45 (1965)

**Heft:** 4: Sports d'hiver

**Artikel:** La montagne qui nous unit

Autor: Dumas, Pierre

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-886639

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

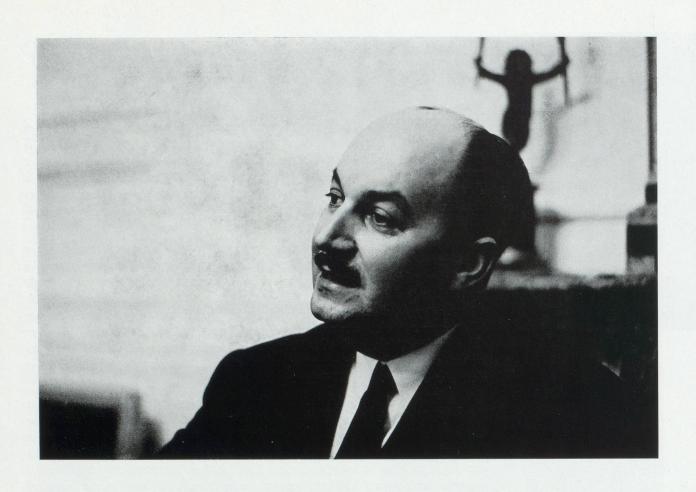
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



## LA MONTAGNE QUI NOUS UNIT

La solidarité, les affinités de la Suisse et de la France sont particulièrement évidentes dans le domaine des sports d'hiver. Comme responsable du tourisme français et comme Savoyard, je me réjouis doublement du choix de ce thème par la Chambre de commerce suisse en France pour le présent numéro de sa "Revue économique franco-suisse".

Une même géographie, une vocation commune, et le travail opiniâtre d'hommes semblables ont fait de nos montagnes, qu'elles soient suisses ou françaises, un centre d'attraction touristique, l'hiver plus encore que l'été. Situées au cœur des Alpes, nos stations sont des plus connues, des mieux équipées, et nos skieurs parmi les plus appréciés dans le monde. Cela nous donne des activités, des préoccupations et des espérances communes, car la neige ne connaît pas de frontières.

Un exemple frappant en est donné par la station française des Rousses située non loin de la frontière et qui s'est équipée de remontées mécaniques permettant de redescendre sur les pentes suisses; un autre est fourni par l'aérodrome genevois de Cointrin qui dessert de nombreuses stations françaises.

Les sports d'hiver connaissent un essor prodigieux. La neige et le soleil leur font un décor magique. Ils sont un élément irremplaçable d'équilibre et de santé pour les citadins enfièvrés. L'élévation du niveau de vie, les facilités de transport élargissent sans cesse leur clientèle possible. Il nous appartient, ensemble, de les mettre à la portée du plus grand nombre. En effet, à l'heure des Jets et des voyages intercontinentaux, le tourisme doit être pensé et développé non seulement d'un point de vue national mais encore d'un point de vue européen. S'agissant de sports d'hiver, face au marché mondial, de plus en plus la publicité et la coordination des équipements devront prendre pour unité les Alpes.

Si elle n'exclut pas une compétition, toute sportive, cette situation rend nos stations moins concurrentes que solidaires.

Ainsi vérifie-t-on une fois de plus que la montagne unit plus qu'elle ne sépare ceux qui vivent sur ses pentes. Je me réjouis de voir cette union franco-suisse placée, avec les sports d'hiver, sous le signe du dynamisme et de la jeunesse.

Pierre Dumas, Secrétaire d'État auprès du Premier Ministre, chargé du Tourisme.